



03200

الناظور بيت التوفيقية

دارة الصلاحة

الناظور بيت التوفيقية

دارة الصلاحة

ناظور

الناظور بيت التوفيقية
دارة الصلاحة

المركز العربي
لبيان القضايا
الدولية

FBI

RÉPUBLIQUE D'HAÏTIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Direction des Ressources
en Eau et en Sol
Division des Ressources en Eau

L'AMÉNAGEMENT PASTORAL DE LA
PLAINE D' EL OYABA

-**- 55 -**-

SEPTEMBRE 1980

A. MAMOU

Exé. : Propositions pour l'aménagement et la création
de points d'eau.

L'idée de l'aménagement pastoral de la plaine d'El Ouara soulevée pour la première fois au cours des années 1967-68 est relancée de nouveau à la suite de la visite du Ministre de l'Agriculture au mois d'Avril 1980 semblera concrétiser en l'intention de la Direction des Forêts de créer un périmètre pilote de 50.000 ha sur les terres collectives employées comme terrain de parcours dans la plaine d'El Ouara.-

L'étude menée en 1968 par le D.R.E.S. en vue de "créer des points d'eau pour les pâturages dans la région d'El Ouara" (J.L. TRIBISSIER, Mai 1968) a permis de dégager les caractéristiques hydrogéologiques de la région. Cette étude, tout en soulignant que "dans certains secteurs, la reconnaissance par forage à moyenne ou grande profondeur est vouée à un échec, ce, soit à l'absence de nappe ou le plus souvent à la présence d'une eau inutilisable (résidus sec trop élevés). Dans ces secteurs, seule la nappe superficielle, localement exploitables, pourra être testée". La difficulté d'accès est considérée, par cette étude, comme un facteur qui limite toute action d'exploration et d'aménagement par la suite vu le caractère aléatoire du succès de cette exploration.-

L'exploitation des forages, qui se fera par la nécessité des choses par pompage, sera très difficile voire aléatoire étant donné que nous sommes dans une zone à faible densité humaine loin de tout axe routier. Le débit spécifique des forages dont l'implantation peut être imaginée dans le cadre de cette région est supposé être faible ce qui réduit beaucoup le débit à exploiter et qui doit rester dans la goutte de quelques litre. Ceci suppose que toute exploitation d'un tel forage doit se faire avec l'aménagement d'un réservoir d'eau et le maintien d'une station de pompage. La salinité de l'eau qui augmente avec la profondeur conditionne le coût de l'opération d'exploration des aquifères. Tout en soulignant l'absence des cartes géologiques à l'échelle 1/100.000 et la difficulté d'accès à la documentation pétrolière, on ne peut cependant changer radicalement les hypothèses hydrogéologiques c'est pourquoi on ne voit pas l'intérêt d'une reconnaissance approfondie et de longue durée.-

Cette étude, portant sur la zone en quatre secteurs dont deux ciblant avec El Ouara groupement d'îles (secteurs II et III) a suggéré, dans le cadre de l'exploration, la réalisation de huit forages dans le secteur II dont trois de 150 à 200 m de profondeur et cinq de 100 à 80 m de profondeur et deux forages de 80 à 60 m dans le secteur III. Les forages les moins profonds ont pour objectif le captage des infiltrations de gazzette et d'underflow. Les autres 150 à 200 m sont destinés pour l'exploration des calcaires dolomitiques de la partie de l'île.

Le périmètre pastoral comme il a été conçu par la Direction des Forêts suivant le schéma ci-joint englobe deux des forages dont la profondeur est de 15 à 20 m (n° 6 et 7) et quatre dont la profondeur est de 7 à 10 m.

On note, d'autre part, que la société pétrolière Q.M.O. a réalisé, au cours de l'année 1971 deux forages d'eau au lieu dit eglat el Bhardagui à 5 km de la piste Den Gardane-Sidi Tmai. Ces deux forages ont atteint les gypses du Triss (Kourar) sous les dépôts Klio-quaternaires. La nappe phréatique ainsi rencontrée est supposée être exploitables (voir C. PICONET : Note sur l'exploitation de deux forages dans la région de Sidi Tmai, INRS-G.18, Septembre 1970) à un débit de 5 l/s pour une salinité de l'eau de l'ordre de 5 g/l. La création de périmètres fourragers dans ces conditions ne semble pas se justifier.

À la suite de la réalisation du forage pétrolier Hanfes el Bhardagui (INR) à la fin de 1970 par la Q.M.O. Une nouvelle synthèse des données hydrogéologiques et géologiques de la région d'el Fara a été entreprise par la IRIS à Nédonine (voir C. PICONET : Nouvelles données géologiques et hydrogéologiques dans la région d'el Fara et proposition d'ouvrage à el Nagta, INRS-G.18, Janvier 1972). Cette synthèse a débouché sur la conclusion que la mise en valeur de la région d'el Fara peut être assurée de deux façons complémentaires qui se basent sur l'exploitation de la nappe phréatique à savoir :

- "la remise en état et l'approfondissement des puits existants et abandonnés, qui sont très nombreux dans la région étudiée" (Conclusion à laquelle a abouti l'étude de J.L. TEISSIER en 1961)
- "Création d'un forage complémentaire de 100 m de profondeur dans la région d'el Nagta dans le but de recouper les formations rencontrées aux forages d'eau de Hanfes el Bhardagui avec $Q = 5 \text{ à } 7 \text{ l/s}$, $SS = 2,7 \text{ g/l}$ " susceptible d'augmenter l'effet de l'exploitation.

On signale aussi que l'exploitation des nappes profondes du Triss et du Liva est limitée par la salinité excessive qui est déjà de 7,5 g/l au niveau du forage pétrolier INR et aussi pour l'aquifère gréseux du Triss inférieur. On note que le forage el Nagta proposé par C. PICONET, correspond plus au niveau qu'forage E7 proposé précédemment par J.L. TEISSIER.

En conclusion, et dans la mesure où on n'est pas convaincu de l'utilité de l'exploration de la région d'el Fara par sondage, on peut considérer que les propositions d'implantation faites par J.L. TEISSIER dans sa note du 19/12/68 doivent toutefois être écartées car en effet que les deux forages à hanfes el Bhardagui 1 et 2 peuvent être dans le périmètre du seul ouvrage pastoral du moment qu'ils

n'attendent qu'à être exploités depuis 1970.

On souligne que la mise en état des actions puits ensembles, le curage et l'approfondissement des autres puits avec leur équipement en chouetteire est à considérer comme l'action de base de cet aménagement. La création de réserves fourragères est aléatoire et dépend du débit d'exploitation des forages qui doit dépasser une dizaine de l/s par forage et de la salinité de l'eau qui doit être dans la limite de 3 à 4 g/l.

Gabès, le 21 Mai 1970

Amelal

1 - Cureage et approfondissement éventuel des puits existant (tableau 1) et nombre d'un puits. - Il convient de remarquer que dans le cas des puits groupés en Oglet, il n'est pas indispensable de curer tous les puits mais de choisir 1 ou 2 en fonction des besoins. -

2 - Création de 26 puits nouveaux pour assurer un quadrillage de la zone de parcs. -

Ces puits ont été implantés le long des lignes des cours d'eau pour avoir un eau aussi douce que possible, la salinité de la nappe phréatique étant généralement assez élevée. -

Quant aux profondeurs à prévoir, elles sont variables d'une région à l'autre et sont données à titre indicatif :

- région de Melah El Fride : 30 m
- région de Ksoul Dabda : 30 m
- région de Dahret El Béchir : 30 m
- Ghout El Bessane : 40 m
- Bordure nord de Djidjelli Toud : 10 m
- Bordure sud de Djidjelli Toud : 20 m
- Région de Ksoul Ben Aïmer : 30 m
- sur Gouraud : 30 m
- Ksoul El Agouel : 30 m

3 - Réimplantation des deux puits qui avaient été détruits de Benche El Gherbaouen, et de Ksoul (tableau 2) - quant aux autres forages dit positifs, le 6073/3 à la limite sud de la zone, est un forage généralisé qui couvre avec un très faible débit certains ; il est préférable de 10 puits en tout que point d'eau d'autant plus qu'il donne un très faible débit par puits. -

Un autre forage, le 6006/3 détruit en 1959 au début de la 1/4 avec une salinité de 9 g/l ; ces données devraient être vérifiées avant de décider l'implantation. -

4 - Entretien des puits existants. -

La réparation des puits existants sont proposés en vue de la création de puits généraux ouverts ; ces forages ne dépasseront pas une profondeur de vingt mètres. -

Le résultat de ces travaux sera à prendre de chaque puits et sa date de réalisation, en fonction de la réalisation du second. -

Cette solution tient compte du rendement faible des foreages et du débit minimum à assurer pour la création d'un périmètre fourréger.-

D' E. JARA

DEMONSTRATION	N°	N°	S	H	R	Q	S.S.	Date	OBSERVATIONS
	ORDON	L.B.D.	B	B	B	B	B	B/L	
Benai Mohamed	1	3479/5	0,50	1,50			9,25	1940	Source Artésien
Benai Selaita	2	3464	0,30	1,75			-	1940	Dépôt H2S
Ajouan El Dibbane	3	3463	1060 lit/100 m3/24 ^B			6,28	*		See dégagement H2S
Sidi Toul	4	3466	10,45	1,20	2,50	0,20	2,9	1960	Puits équipé Q = 0,6 l/s
Sidi Toul II	5	5665	7,35	2,10	1,25	1,10	3,3	1959	
Sidi Toul	6	9976	8,70	1,00	1,60	0,70	1,20	1968	
Pte Militaire de Sidi Toul	7	2629	8,10	1,00	0,90	0,7	1	1959	Un essai de Q = 0,41 l/s
Sidi Toul I	8	9975	8,90	0,30	0,90	0,90	0,80	1968	
	9		Non catalogué (Inventaire de Mr. TISSIER) avec niveau d'eau						
Elar Bagroune	10	2860	7 m tension			0,35	1940	Eau Potable	
El Bagroune	11	9983	5,40	0,80	1,40	0,30	11,7	1968	Alim. H et A.
El Bagroune II	12	6083	9	2	1,30	0,7	115,9	1953	Puits mort
Chahid Fadet	13	6099	21,0	3	1,30	0,80	5,7	1953	*
Elar Ghilha El Moutta	14	2739	6,80	2,8	1,25	0,35	8,70	1968	
Elar Gourra Djemai	15	9103	6,30	0,75	1,20	0	-	1946	1 m3/j
Elar Moutta partie Sud	16	2829	2 m				-	1912	Alim. H et A.
Elar Rajeb	17	9161	-	-	-	-	7,8	1950	
Elar Gourat Djellal	18	3437	16,35	3,0			2,8	1949	
Elas D. Ela D. Salim Brin	19	7149	8,50	11,50	3,0	-	-	1961	Pts en b. stat
Elar Bouzou	20	3450	10,00	3,00	-	-	3,60	1940	
Elar Aoun	21	2741	-	-	-	-	3,23	1990	Combis
Elar Choufcha	22	5229	-	-	-	-	9,5	1946	Source
Elar Elmaguel	23	2729	13,50	3,50	1,70	0,40	7,24	1968	Pts en b. stat
El El Gheiss	24	3453	-	-	-	-	7,05	T. annuel sur dégagement H2S	
El Gou Soukha	25	2911	non	non			6,5	1959	Q = 1,5 l/s
El El Fenn	26	2910	non	non			6,8	1997	Alim. Animale
El Ghazai	27	3419	non	non			7,00	1997	*
Mouyad Bouzou	28	2844	3	-	-	-	-		T. annuel Alim. An.
El Tiharet	29	2830	3,50	3,50	3,50	0,70	3,62	1968	Alim. H. et A.
El B. Elmer	30	2842	3	-	3,0	-	-	1981	
El Gheiss	31	2901	6	0,50	-	-	-		T. annuel non propre à la zone.
El Kessab Djedda	32	3453	10,0	3,00			1,81	*	
El Kessab Djedda	33	2842	27,50	1,75	1,55	0,75	-	1999	
El Kessab Djedda	34	2843	25,00	1,00	1,00	0,50	0,5	1968	Alim. H et A.
El Kessab El Gou	35	2859	25,0	2,00	1,50	0,40	0,50	1968	*
El Kessab Gou	36	2850	25,0	2,0	1,50	0,50	1,1	1968	

POO



two